

syndics riviera info.

n°03 - décembre 2018

Mesdames, Messieurs les
présidents,

Mesdames, Messieurs les
conseillers communaux,

Les syndics de la Riviera ont le plaisir de vous adresser ce 3^{ème} numéro de Syndics Riviera info, qui couvre l'année 2018.

Durant cette année, la CSD a échangé sur nombre de sujets, notamment les finances, l'aménagement du territoire ou la sécurité. Elle s'est également positionnée en écrivant au Conseil d'Etat afin de défendre les intérêts des communes dans le cadre des discussions sur la RIE III. Elle a enfin initié et participé à plusieurs rencontres réunissant les municipalités de la région et du district autour de thèmes d'actualité, en présence du canton ou de services intercommunaux.

Comme de coutume, la CSD s'est réunie dans les différentes communes de la Riviera à tour de rôle. En juin, elle a notamment eu le plaisir de siéger à Blonay, dans la nouvelle salle de conférence de l'Espace régional des Pléiades, inauguré fin 2017. Elle a ainsi pu apprécier cet espace de qualité réalisé avec le soutien de la région.



© Les Pléiades - erp_1209

En vous souhaitant une bonne lecture, la CSD vous souhaite d'excellentes fêtes et vous adresse ses meilleurs vœux pour 2019 !

actualités 2018

RIE III

L'introduction de la RIE III au 1^{er} janvier 2019 a fait l'objet d'échanges nourris et d'un suivi attentif tout au long de l'année. Les projections fiscales « alarmantes » présentées par les associations faitières des communes au début 2018 ont incité les syndics à réagir. Les syndics de la Riviera et du Pays-d'Enhaut ont choisi de parler d'une seule voix à cette occasion, en adressant un courrier au Conseil d'Etat demandant une compensation équitable et réaliste de la part du Canton en faveur des communes. Une copie du courrier a été adressée au président de la commission des finances du Grand Conseil. Relayée par de nombreuses communes ailleurs dans le canton, cette demande a finalement été entendue et un accord a pu être conclu cet automne entre les associations faitières et le Conseil d'Etat. Pour rappel, ce dernier s'est engagé à verser 50 millions aux communes vaudoises en 2019, proportionnellement au rendement des sociétés, et à reprendre la totalité des coûts des soins à domicile dès 2020.



© MIX & REMIX

FINANCES COMMUNALES

Le municipal et le chef du service des finances de Vevey sont venus présenter à la CSD une synthèse des réflexions menées dans le cadre des rencontres régulières organisées entre les responsables des finances communales (politiques / techniques). La présentation a porté sur un comparatif des documents financiers communaux publics. En partant des différents critères servant au calcul péréquatif, elle a permis de mettre en évidence les difficultés et les points de convergences entre les communes.

AGGLOMÉRATION RIVELAC

L'avenir de l'agglomération Rivelac a fait l'objet d'un suivi régulier et de nombreux échanges au sein de la CSD. Suite à la confirmation du statut d'agglomération par les municipalités fin 2017, le Canton a invité les communes à établir soit un plan directeur intercommunal, minimum obligatoire selon la nouvelle LATC, soit un projet d'agglomération de 4^e génération. Un groupe de travail composé d'une délégation des 3 secteurs de l'agglomération (Riviera, Haut-Lac et Veveyse fribourgeoise) s'est constitué afin d'approfondir les réflexions. Dit groupe de travail s'est finalement rallié à la proposition de la CSD de cibler les projets concrets susceptibles de figurer dans un projet d'agglomération par le biais d'une pré-étude, afin de décider de la suite des démarches. Les Municipalités ont accepté le cahier des charges et le budget 2019 permettant de mener à bien la phase de pré-étude.

CONSERVATOIRE MONTREUX-VEVEY-RIVIERA

La convention réglant le financement des frais de locaux et le versement d'un montant historique au conservatoire arrivant à échéance à fin 2018, la CSD s'est déclarée favorable à son renouvellement, selon des modalités à préciser. Un courrier a par conséquent été adressé aux municipalités proposant de poursuivre le soutien régional existant depuis 2001 et annonçant les montants à prévoir au budget 2019. Un nouveau projet de convention devrait être finalisé d'ici fin 2018.



© CEPV - concours photo - Guillaume Epars

ASR - POLITIQUE RÉGIONALE DE SÉCURITÉ ET FÊTE DES VIGNERONS

La CSD a reçu l'ASR à plusieurs reprises en 2018. En début d'année, l'ASR a souhaité associer les syndicats à ses réflexions sur le développement d'une politique régionale de sécurité. La CSD a donc participé à une séance de travail avec l'ASR et l'IDHEAP, mandataire chargé de la conduite de ce projet. Cette séance a permis de mettre en évidence la perception des syndicats et leur vision de l'ASR et de ses missions. Ces échanges contribueront à apporter un éclairage « politique » pour la suite des travaux à l'interne de Sécurité Riviera, notamment au niveau de la direction et entre les corps de métier.

A la fin de l'été, par souci de transparence, l'ASR est venu présenter le dispositif de sécurité prévu par le Canton et les différents corps de métiers de l'association en prévision de la Fête des Vignerons. A cette occasion, il a été précisé que les mesures envisagées pour la Fête des Vignerons n'occasionneraient pas de charges supplémentaires pour l'ASR.

Le Canton prévoyant d'accorder à la Confrérie une exonération de 60% sur les coûts de sécurité liés à la manifestation, l'ASR a proposé d'appliquer le même rabais pour ses propres prestations.

FORMATION EN GESTION DE CRISE

La CSD a pris connaissance d'un projet de formation en gestion de crise à l'échelle du district, visant à harmoniser les pratiques et mettre en place un réseau opérationnel commune-région-canton. Initié par les secrétaires municipaux et l'ASR, le projet bénéficie du soutien du Canton. Il est mené en collaboration avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et le Centre d'éducation permanente (CEP).

Les Municipalités ont toutes accepté de soutenir et de participer à ce projet. Un module de formation spécifique pour les autorités politiques a eu lieu en octobre 2018. D'autres modules destinés au personnel et cadres communaux sont répartis sur une durée de 12 mois, l'objectif étant d'intégrer un maximum de personnes au dispositif d'ici à l'été 2019.

RÉNOVATION DU 2M2C

En marge de la CIEHL, les syndicats ont été informés de l'avancement du projet de sécurisation et de développement du 2m2c.

Le CA de la CIEHL ayant admis l'intérêt public régional du projet et le principe d'un soutien financier en début d'année, les Municipalités ont été consultées durant l'automne 2018 sur le principe d'un soutien régional à hauteur de Fr. 3 mios.

En parallèle, le préavis sur la demande de crédit relatif au projet a été déposé au Conseil communal de Montreux. Selon les vœux de la Municipalité, un référendum sera organisé avant la mise à l'enquête publique du projet, qui pourrait avoir lieu dans le courant du printemps prochain.

Dans la mesure où le préavis municipal est adopté par le Conseil communal de Montreux et où les dix Municipalités de la Riviera reconnaissent l'intérêt public régional du projet et acceptent la participation financière de la CIEHL, un préavis sera présenté aux dix Conseils communaux courant 2019.



© Montreux - Projet 2m2c

SIGE

La CSD a accueilli le président et le directeur du SIGE, venus présenter leurs divers domaines d'activités ainsi que les projets et études en cours. Ils ont en particulier fait un point de situation sur le projet de STEP régionale qui pourrait prendre place à La Barmaz, à Villeneuve.

Ce projet vise notamment à répondre aux nouvelles règles en matière de micropolluants en vigueur depuis 2016. A ce titre, il bénéficiera des subventions de la Confédération. Il a été précisé que la construction d'une nouvelle STEP régionale était nécessaire pour répondre aux besoins à long terme, l'agrandissement des sites actuels n'étant pas suffisant. Les études techniques et géographiques sont en cours. Par contre, le délai de réalisation est pour l'heure indéfini, une solution devant être trouvée pour le déplacement du stand de tir occupant actuellement le site.



© SIGE - Station des Gonelles : modules d'ultrafiltration

PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Un courrier des VMCV aux municipalités a rappelé que les arrêts de bus devaient être adaptés aux personnes à mobilité réduite d'ici au 31 décembre 2023. La CSD a fait un point de situation sur l'application de la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (Loi sur l'égalité pour les handicapés, LHand) et a considéré qu'il fallait examiner cette problématique de manière coordonnée.

Cette thématique a donc été reprise et approfondie par la CORAT, qui a invité les VMCV dans le cadre d'une de ses séances de travail. Celle-ci a permis de clarifier les objectifs et les attentes, et de préciser les mesures à prendre par les communes.



© VMCV

FÊTE DES VIGNERONS 2019

La CSD s'est déclarée favorable au principe d'organiser une « journée régionale » le 8 août 2019, dans le cadre de la Fête des Vignerons. Chaque municipalité a été invitée à se déterminer sur sa participation. Un petit mandat a été attribué en vue de faire des propositions pour l'organisation de cette journée.



© Le Régional - Fête des Vignerons 2019

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

La CSD a participé à un forum des municipalités du district organisé en mars 2018 sous l'égide de la Préfecture. A cette occasion, les exécutifs communaux ont eu l'occasion d'entendre Mme la conseillère d'Etat Nuria Gorrite sur la création de l'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP) et la mise en place de la journée continue.

GESTION DES DÉCHETS

Suite à un courrier de la SATOM proposant aux municipalités de mettre en place un système généralisé de collecte des restes alimentaires (GastroVert Private), la CSD a jugé pertinent de traiter la question de manière coordonnée à l'échelle de la Riviera. Dans cette optique, elle a organisé un forum des municipalités en novembre 2018 sur la thématique des déchets, en présence de MM. Blatter et Ballifart, respectivement directeur sortant et entrant de la SATOM.

LPPCI

La CSD a manifesté son soutien à l'ASR en prenant position sur le projet de révision de la Loi sur la protection de la population et la protection civile (LPPCi), relevant le rôle fondamental de la PCi pour l'organisation de manifestations d'envergures sur la Riviera et l'importance de disposer d'effectifs en nombre suffisant.

PAYS-D'ENHAUT

Les syndicats du Pays-d'Enhaut étant régulièrement invités à la CSD, ils ont pu présenter l'avancement de projets qui les concernent : Pôle santé à Château-d'Oex, Centre d'activités bois (CARoss) à Rossinières, etc.

RENCONTRE UCV

La traditionnelle rencontre UCV, syndicats et délégations des Municipalités s'est déroulée fin août. Elle a permis d'évoquer les négociations avec le Canton en lien avec la RIE III, mais aussi des sujets tels que la gestion des zones d'activités, les constructions scolaires et l'accueil parascolaire.

SPA DU HAUT-LÉMAN

La CSD a été sollicitée à nouveau par la SPA du Haut-Léman, en vue d'obtenir un soutien financier pour les activités de fourrière du refuge. Les compétences de fourrière relevant exclusivement du canton et les conditions cadres n'ayant pas changé, la CSD a conseillé à la SPA de s'adresser au service cantonal compétent. Au surplus, chaque municipalité reste libre de soutenir la SPA pour les autres missions qu'elle assure.

MÉRITES DE L'ÉCONOMIE 2018

Dans le cadre des « Mérites de l'économie Riviera-Lavaux », organisés pour la première fois en 2018, Promove a sollicité les communes, par le biais de la CSD, pour participer à la dotation du Prix de la catégorie « Entreprendre ». La demande a été transmise aux Municipalités pour décision, lesquelles ont répondu favorablement.

NESTLÉ

A l'invitation de M. Schneider, nouveau CEO de Nestlé, une délégation de syndicats a rencontré les membres de la direction. Les échanges ont été jugés très profitables par la CSD, qui prévoit de retourner l'invitation courant 2019.